

AMBASSADE DE LA REPUBLIQUE DU BENIN
2124 Kalorama Road N. W.
WASHINGTON, D.C. 20008

Tél: (202) 232-6656

Fax: (202) 265-1996

Email: info@beninembassy.us

DOSSIER DE DEMANDE DE LEGALISATION

- 1.- Une photocopie de la Carte Consulaire.
- 2- La pièce originale correspondante au document à légaliser.
- 3.- S'agissant de la légalisation d'une pièce d'Etat Civil (Acte de Naissance, Acte de Mariage etc...) prévoir une somme de Vingt (20) dollars US en Money Order.
- 4.- S'agissant de la légalisation d'une signature suite à une procuration ou autre document, l'Ambassade vous prie de :
 - présenter votre **texte saisi (non manuscrit)** sur un papier A4 occupant les **2/3 supérieurs** afin que la mention de la légalisation soit apposée sur le **1/3 inférieur du papier**.
 - prévoir une somme de dix (10) dollars US en Money Order.

Prévoir une enveloppe suffisamment affranchie pour la réexpédition de votre dossier sous pli recommandé avec accusé de réception.-

BIEN VOULOIR PREVOIR POUR CHAQUE PIECE OU ACTE DEMANDE UN MONEY ORDER CORRESPONDANT